

Rapport du Comité permanent des transports et des communications

Témoignages

Le lundi 28 juin 1971

Le Comité permanent des transports et des communications, a, pour obtempérer à l'ordre de renvoi du 2 juin 1971, étudié la motion concernant les projets du pipe-line transalaskien et du transport par pétroliers, et fait rapport comme il suit:

Le Comité recommande:

Que le Sénat s'oppose au projet du pipe-line transalaskien et du transport par pétroliers et presse le gouvernement de faire procéder à une étude des autres voies possibles tant du point de vue économique qu'écologique et à l'occasion fasse rapport sur les mesures les plus appropriées qui, d'après le gouvernement, pourraient être prises à l'occasion en vue d'effectuer avec prudence et efficacité le transport du pétrole et du gaz venant du nord.

Le président,
J. Campbell Haig.

Nous ne pouvons faire qu'une chose, c'est de recommander l'adoption de cette motion le plus tôt possible. Comme l'heure de la session approche et si nous décidons que nous ne pouvons pas étudier cette motion avant cette date, il faudrait alors la reporter en septembre; à mon sens et d'après ce que j'en sais dans les circonstances, une décision peut déjà avoir été prise sur l'opportunité de la tenir le 14 septembre. Or, le Sénat en a décidé le 14 juillet, ce qui signifie que nous avons déjà fait beaucoup de travail sur cette question sans aboutir à une conclusion.

Le comité de la pollution de l'environnement (chaque des communes) dont M. David Anderson est président a recueilli un grand nombre de témoignages à ce sujet, donné par des experts très renommés. Si je ne m'abuse, le comité est présentement en train d'étudier son rapport à cet égard. Je n'ai, bien sûr, encore lu le contenu de ce rapport, mais il me semble que nous devrions, le plus tôt possible, mettre sur pied un comité de direction afin de choisir les témoins qui pourraient se présenter devant notre comité. Je propose que nous pensiez à ce sujet avec le député David Anderson, président du comité de la Chambre des communes. Il connaît bien la question et pourrait nous donner de très judicieuses remarques. J'espère que le comité pourra entendre autant de témoins qu'il le désire le plus tôt possible et qu'il pourra étudier cette motion avant la clôture de la session.

Le sénateur Langlois: Monsieur le président, je constate que le ministre des Affaires extérieures devra se présenter devant le comité. Malheureusement, je n'ai pas encore reçu ce matin à la jointe afin de faire une heure privée. Quand j'y parviendrai, il me serait utile de pouvoir lui parler.

Le sénateur Power: Je propose que lorsque le comité s'ajourne aujourd'hui, ce soit jusqu'à dix heures, mardi matin. Dans l'attente, nous pourrions nous arranger pour que nos discussions puissent prendre cours.

Le sénateur Rattenbury: Monsieur le président, à cause de mon engagement, je ne pourrai être présent au comité ce soir. Je suis parti pour l'extérieur dans l'attente de la possibilité de faire un voyage en Europe. Je ne suis pas opposé à la motion de M. Power, mais je ne suis pas prêt à appuyer la motion de M. Power parce que je suis opposé à toute restriction de commerce international en haute mer. Je crois qu'un accord de ce genre ne devrait empêcher de maintenir le commerce international et c'est ce dont il est question jusqu'à ce que la question ne soit réglée.

Le sénateur Smith: Avant d'approuver, monsieur le président, pour faire suite à la proposition de sénateur Power, pourriez-vous décider de mettre sur pied un comité de direction.

Le sénateur Langlois: Monsieur le président, je devrais informer les membres du comité que j'ai l'intention de présenter un amendement lorsque le Sénat s'ajourne aujourd'hui, ce sera à huit heures, à huit heures. J'ai toutes raisons de croire que cette motion sera adoptée. Cela dit, nous pouvons peut-être établir un calendrier de travail de conséquence.

Le sénateur Power: Je propose que les sénateurs Langlois, Power et Smith soient de nouveau chargés de régler les détails de la réunion de comité qui se tiendra mardi à dix heures. Ce sous-comité pourrait s'occuper des détails relatifs à la préparation des témoins et à leur entrevue.

Les honorables sénateurs: D'accord.

Le sénateur Power: Je propose que nous ajournions maintenant jusqu'à dix heures, mardi matin, monsieur le président.

Le président: D'accord!

Les honorables sénateurs: D'accord.

La séance est levée.

Ottawa, le mardi 22 juin 1971.

Le comité sénatorial permanent des transports et des communications, a, en vertu d'une motion portant sur le projet de pipeline transalaskien et de transport par pétroliers, tenu aujourd'hui à 19 h 25, sous la présidence de sénateur J. Campbell Haig (président).

Le président: Messieurs, nous avons aujourd'hui et nous pourrions continuer l'étude de la motion dont le comité a débattu le 2 juin.